

Image not found or type unknown



Somme detenue par un cabinet de genealogie depuis 4 mois

Par **Dubitatif**, le **25/02/2015** à **03:23**

Bonsoir,
Le cabinet de genealogie que j'ai mandate pour recueillir la succession de mon oncle detient ma part depuis plus de 4 mois (le notaire m'ayant avisé qu'il virait la somme sur le compte du cabinet, a charge pour ce dernier de me regler apres avoir fait le decompote).
Malgré plusieurs appels de ma part je n'ai toujours pas reçu d'argent.
Que dois-je faire ? Porter plainte ?
Merci a l'avance pour votre réponse.

Par **moisse**, le **25/02/2015** à **09:00**

Bonjour,
Mise en demeure afin de permettre le décompte des intérêts de retard et fixant une date limite de retour des fonds (8 jours).